



541.211

CONFIDENTIEL

4 mars 1968

Division du commerce
Département fédéral de l'économie
publique

copie à l'éluc. sup.

B e r n e

En	RU	SI				
Pris	14.3	15.3				15.3
Vos	RU	SI				
EFD		14. März 1968				
Ref. p. B. 51.14.21.20. Chili						

Exportations d'armes et de
matériels

Monsieur l'Ambassadeur,

La course aux armements est plus actuelle que jamais en Amérique latine. Les différends politiques qui opposent entre eux certains pays depuis de nombreuses années en sont la cause. Et chacun de se tourner vers les fournisseurs d'armes et de donner à ces importations bien souvent une priorité que seul le prestige justifie. Car en réalité, seuls quelques "guerilleros" à la solde de Cuba entretiennent ici et là un climat d'agitation, d'où l'origine de l'escalade des importations d'armes.

Les USA, très sensibilisés dans ce domaine (ne sont-ils pas les chefs d'orchestre de l'OEA?), ne peuvent admettre des commandes passées pour des matériels importants (no made in USA) et ont, à plusieurs reprises, menacé de couper leur assistance aux pays qui tournent les yeux vers des fournisseurs européens et qui seraient tentés de passer des commandes disproportionnées par rapport aux besoins de leur défense nationale (Mirages français, par exemple). Et cependant, c'est à la meilleure arme que va la préférence, en dépit des pressions de Washington, car on pense qu'elle ne retirera pas les aides que lui dicte de donner sa politique mondiale.

Depuis plusieurs années, comme vous le savez, la Belgique s'était fortement introduite en Amérique du Sud et avait dans certains pays le quasi-monopole de la vente des armes personnelles. Elle avait, en outre, l'espoir d'ouvrir son marché à d'autres spécialités de sa fabrication nationale (certains ambassadeurs de Belgique ont reçu de leur gouvernement des ordres d'intervention directe). Mais Bruxelles n'a pas compté avec la concurrence et avec aussi la perte de son prestige après l'affaire du Congo. Les marchands de canons d'autres pays n'attendaient que l'occasion de prendre la relève de la Belgique dans ce secteur. L'armement belge, en outre, ne peut plus satisfaire les exigences globales des armes mo-



dernes, car il ne s'agit pas seulement de vendre des armes, mais de les accompagner de tous leurs appareils électroniques. L'armement suisse était aux aguets et, jouant serré, a virtuellement à ce jour remplacé la Belgique sur le marché chilien. Ceci est dû à l'intelligence et au dynamisme de plusieurs de nos grandes fabriques dont la perfection de fabrication est universellement reconnue. La situation politique de la Suisse joue peut-être aussi un rôle en l'espèce.

Etat actuel des livraisons d'armes

Projets en cours

a) SIG

Ainsi que vous le savez, le Chili a déjà acheté plusieurs dizaines de milliers de fusils d'assaut suisses (type NATO) à la fabrique SIG, ainsi que des chars blindés MOWAG. Ces matériels ont donné toute satisfaction à ses acquéreurs. La fabrique SIG envisage de donner prochainement à l'armée chilienne la licence de fabrication d'une partie des pièces de ce fusil. Ce projet est très avancé.

b) Cerlikon, Bürhle & Cie

Cette maison a soumis aux forces aériennes chiliennes un projet de livraison de quatre batteries antiaériennes de 35 mm munies de fusées "Indigo". L'armée chilienne, de son côté, serait désireuse d'acquérir trois à quatre de ces batteries.

c) Contraves S.A.

Cette fabrique a présenté un projet appelé "Chirita" pour des appareils directeurs de tir pour quatre bateaux. Les discussions sont très avancées. Cette commande serait d'environ US\$ huit millions.

d) En outre, la livraison de 5000 nouveaux fusils d'assaut, de mitrailleuses et de chars MOWAG au Chili est à l'étude. Valeur de cette nouvelle commande: entre 2,5 et 3 millions de US\$. Crédit: 4 à 5 ans.

Pour terminer, j'ajouterai que la maison SIG est également active en Bolivie et qu'elle a pour ce pays des livraisons en perspective.

La situation politique et militaire au Chili étant parfaitement calme, rien ne devrait s'opposer, du côté des autorités fédérales, à donner les autorisations nécessaires à ces exportations qui ne sont point négligeables pour notre commerce extérieur.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

Copie est adressée à la Division
des affaires politiques du DPF.

DÜRR